

COVID-19

redaction@sonapresse.com

Covid-19 : 5 provinces pour plus de 100 nouveaux cas journaliers

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

APRÈS avoir franchi la barre des 5 000 cas le jeudi 25 juin dernier, au Gabon, les chiffres de contamination au Covid-19 poursuivent leur évolution, proportionnellement à ceux des cas des guérisons (2 327 guérisons pour 5 209 cas posi-

tifs au 26 juin 2020). En effet, juste un jour après l'annonce officielle des 5 087 personnes testées positives, 122 nouvelles infections sur les 1 119 prélèvements effectués le vendredi 26 juin sont venues s'ajouter au sombre tableau journalier des décomptes quotidiens du Covid. Cinq provinces ont été fortement impactées à cette occasion, à savoir, l'Estuaire avec 85 nouveaux cas sur les

1 125 tests réalisés à Libreville, soit 4 078 cas positifs pour cette province ; le Moyen-Ogooué (15 nouveaux cas sur 45 prélèvements à Lambaréné, soit 184 cas positifs), la Ngounié (10 nouveaux cas sur 16 prélèvements à Mandji, soit 36 cas positifs) ; la Nyanga (5 nouveaux cas sur 7 prélèvements à Tchibanga, soit 7 cas positifs) ; et le Woleu-Ntem (7 nouveaux cas sur 26 prélèvements à Bitam, soit 92 cas positifs). Ce qui portait, ce vendredi-là, le nombre total de cas testés positifs au Covid-19 à 5 209 sur les 34 774 prélèvements déjà réalisés sur l'ensemble du territoire national. Sur le plan de la prise en charge, on retient que 71 personnes restent toujours en hospitalisation dont 11 en réanimation. 57 ont recouvré la santé, soit un total de 2 327 per-



La situation épidémiologique liée au Covid-19 au Gabon, à la date du 26 juin 2020.

sonnes guéries. Aucun décès n'a été déploré le même vendredi. Pour sa part, le Comité de pilotage (Copil) du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus au Gabon n'a de

cessé de rappeler l'importance du respect des gestes barrières. C'est la seule issue de secours, à ce jour, pour se prémunir du coronavirus et de freiner sa propagation dans notre pays.

L'artémisia est efficace contre le coronavirus



Plante peu appréciée, l'artémisia a prouvé son efficacité contre le Covid-19.

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

C'EST une information que peu de médias autour du globe ont eu le courage de diffuser : l'artémisia s'est révélée efficace, en laboratoire, pour lutter contre le virus Covid-19. Selon l'Institut Max Planck de Potsdam (Allemagne), à l'origine des analyses et qui a annoncé la bonne nouvelle mercredi 24 juin dernier, "des essais cliniques sont sur le point d'être lancés aux États-Unis et au Mexique sur des patients atteints du coronavirus", précise Paris Match, sur son site internet. "Pour la première fois, une équipe de scientifiques a pu affirmer que l'Artemisia agit contre le Covid-19. Curieusement, l'artémisinine, la molécule la plus efficace contre le palu, n'a pas eu d'effets contre le coronavirus. Les tests ont été menés avec des plantes produites aux États-Unis dans d'anciens champs de tabac dans le

Kentucky. C'est dans le même Etat que seront lancés d'ici quelques jours les premiers tests cliniques", poursuit le site. Pour mémoire, l'artémisia rentre dans la composition du Covid-organics créé par les chercheurs de Madagascar et vanté par Andry Rajoelina, le président de ce pays. Depuis sa présentation en avril, ce remède a été boudé par des personnalités et des institutions comme l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). "L'OMS rangerait le Covid-organics dans le rayon des "médicaments traditionnels". C'est ce qui transparait dans les propos du directeur d'origine éthiopienne, qui propose d'aider Madagascar pour "affiner les protocoles" pour que, argumente-t-il, "lorsque les résultats sortent, ils soient acceptables à l'échelle mondiale", avait écrit financialafrik.com. Une manière très polie de refuser cette solution. L'OMS n'a toujours pas réagi à cette annonce.

Dépistage Covid-19 : les agents de la CNPDCP à l'épreuve

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

LA lutte contre le nouveau coronavirus (Covid-19) concerne tout le monde. Plusieurs administrations publiques, parapubliques et privées se sont associées à la riposte, au côté du gouvernement, comme souhaité par les plus hautes autorités du pays. C'est dans ce cadre que la Commission nationale pour la protection des données à caractère personnel (CNPDCP) a initié, mercredi dernier à son siège une vaste opération de dépistage de son personnel. Responsables administratifs et agents sont tous passés à l'épreuve du test RT-PCR, qui nécessite un prélèvement nasopharyngé par écouvillonnage. Sur chacun des agents, des cellules nasales profondes ont été prélevées à l'aide d'un écouvillon (une sorte de long coton-tige) que l'on insère dans les narines,



Le président de la CNPDCP, Dominique Ledaga, se soumettant au test du Covid-19.

jusqu'à 15 cm environ. Une opération que le responsable des lieux jugée importante et responsable : "Nous partageons les mêmes espaces, et sommes exposés au quotidien. Vous savez, comme moi, que beaucoup d'entre nous peuvent contracter ce virus sans savoir qu'ils en sont infectés, et ne manifester aucun symptôme. De telles personnes peuvent constituer un danger pour leur entourage, puisqu'étant asymptomatiques. C'est pour cette raison que j'ai

pensé qu'il fallait solliciter la contribution du Copil pour le dépistage et procéder, plus tard, à la désinfection de nos locaux", a expliqué le responsable de la CNPDCP, Dominique Ledaga. Il s'est d'ailleurs réjoui du bon fonctionnement de ses services qui, depuis le début de cette crise sanitaire, ont adopté une nouvelle stratégie de travail. "La Commission a mis en place un dispositif de turn-over pour respecter les mesures de distanciation physique", a-t-il précisé.